FONDATION

JEAN-CHARLES-BONENFANT

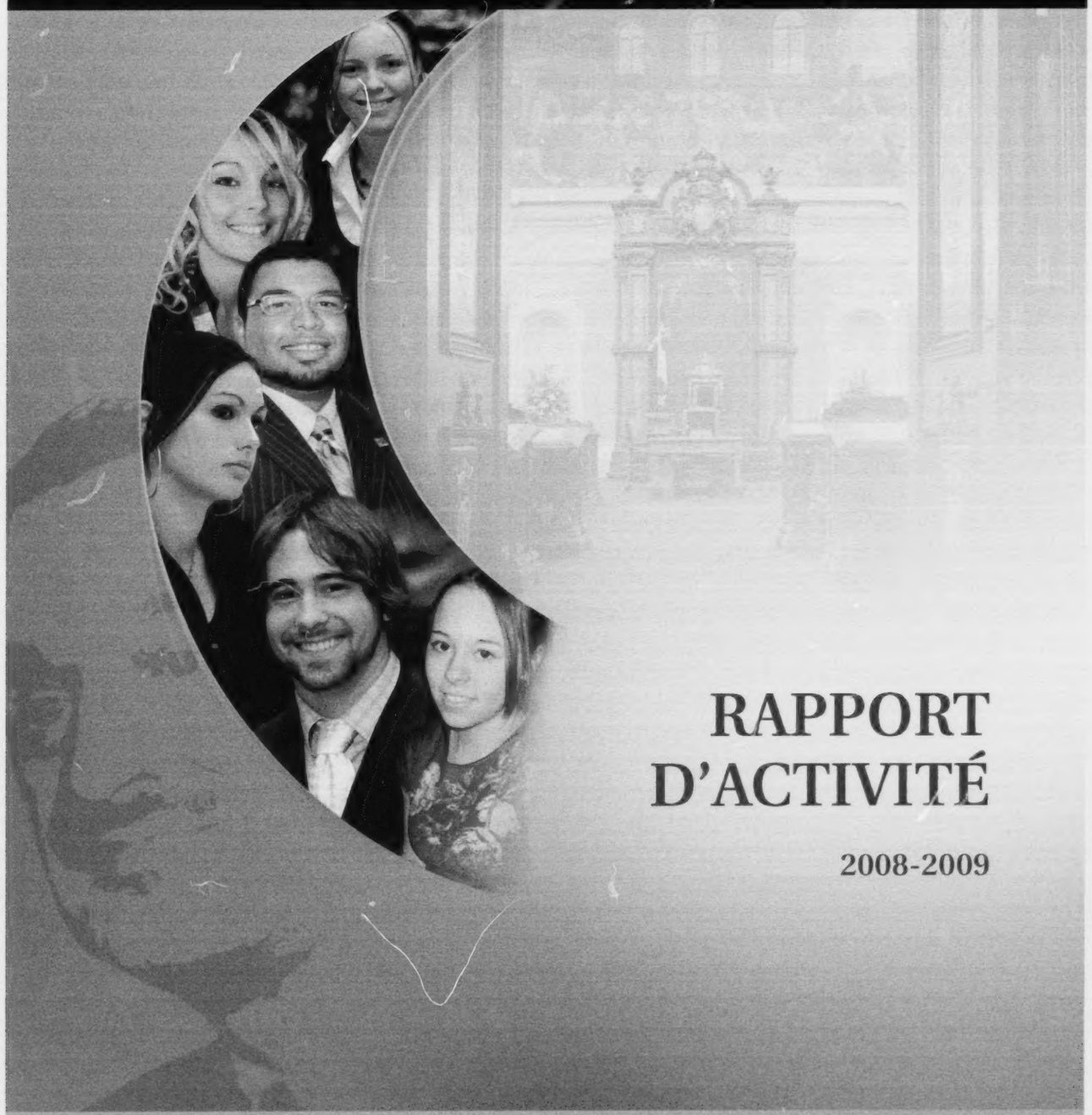

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2008-2009

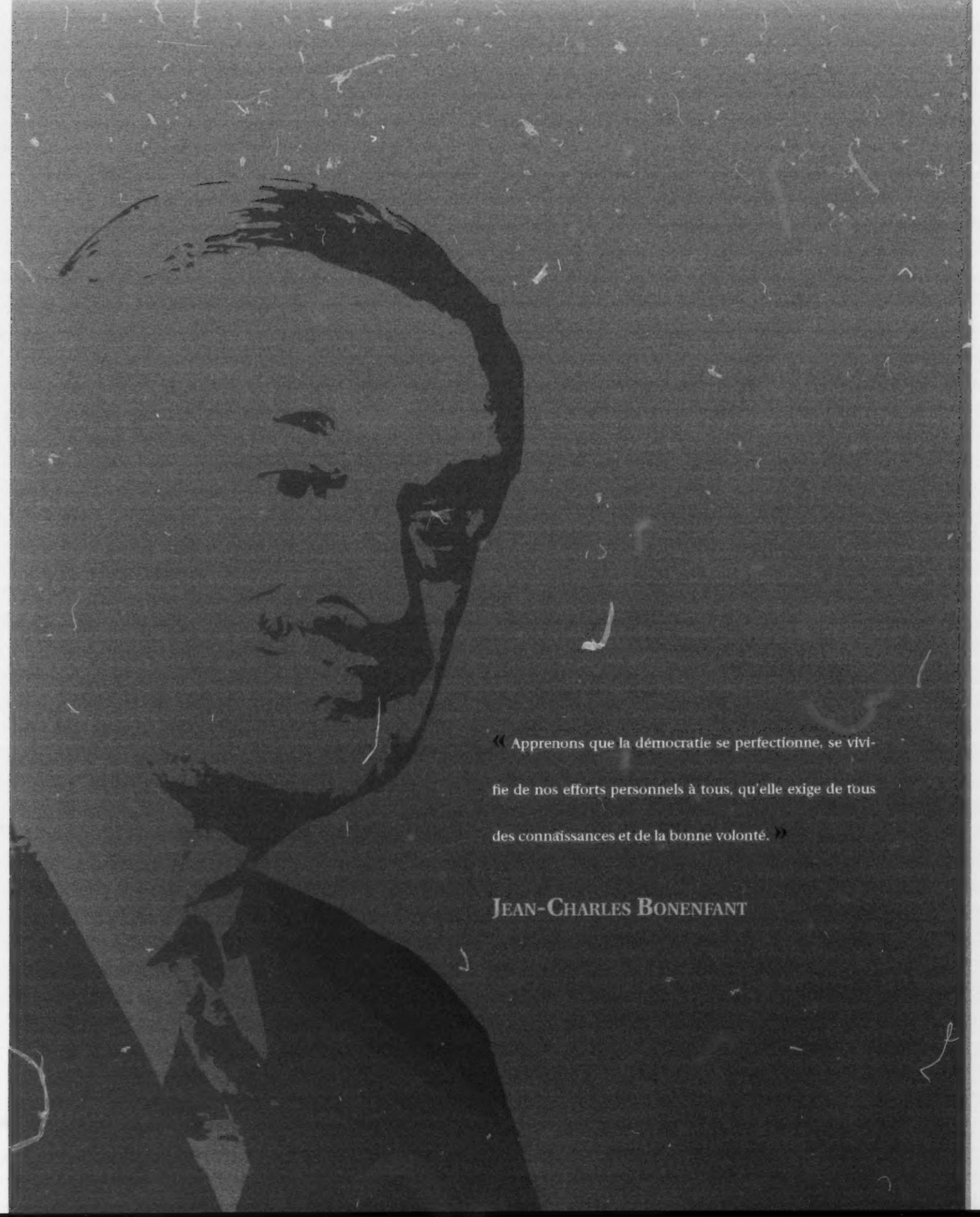

« Apprenons que la démocratie se perfectionne, se vivifie de nos efforts personnels à tous, qu'elle exige de tous des connaissances et de la bonne volonté. »

JEAN-CHARLES BONENFANT

Québec, novembre 2009

Monsieur Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Président de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Hôtel du Parlement
Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Président,

Au nom du conseil d'administration de la Fondation, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport d'activité de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant qui porte sur l'exercice financier qui se terminait le 30 juin 2009.

Cette année fut marquée par le succès grandissant de l'activité Les Parlements au secondaire ainsi que par une augmentation appréciable du nombre de candidatures au programme de stages. De plus, forte de son expérience avec Les Parlements au secondaire, la Fondation a proposé une activité semblable aux écoles primaires, Les Parlements au primaire. C'est donc avec beaucoup de fierté que je vous invite à prendre connaissance de ce rapport.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le secrétaire-trésorier,

Marc Painchaud

Marc Painchaud

Jean-Charles Bonenfant est né le 21 juillet 1912 à Saint-Jean, île d'Orléans. Il fut un des grands intellectuels québécois et un ardent défenseur de la démocratie parlementaire. Il était convaincu que chaque citoyen doit se donner la peine de bien connaître les institutions politiques qui le gouvernent:

« Sans cela, disait-il, la démocratie ne serait qu'un vain mot et les sacrifices qu'il a exigé ou qu'on accomplit pour la défendre ou la perpétuer seraient presque ridicules. »

L'Assemblée nationale du Québec a créé la Fondation Jean-Charles-Bonenfant pour perpétuer sa mémoire et poursuivre son œuvre.

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant de l'Assemblée nationale du Québec

Augmenter, améliorer, diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant a été créée en 1978 par une loi du Parlement du Québec. Elle poursuit depuis une mission éducative qui consiste à augmenter, améliorer et diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec et en promouvoir l'étude et la recherche.

La Fondation réalise sa mission par un programme de stages destiné aux étudiants d'universités, par des conférences et par une activité conçue pour les étudiants du secondaire, les Parlements au secondaire.La Fondation attribue également des bourses au mérite à l'occasion des activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale.

Pour ce faire, la Fondation peut compter sur l'appui de l'Assemblée nationale et de partenaires prestigieux dont:

- **La compagnie Rio Tinto Alcan**
- **Le mouvement des caisses Desjardins**
- **Le Secrétariat à la jeunesse**
- **La Fédération des commissions scolaires du Québec**
- **La Commission de la capitale nationale**
- **La Faculté de droit de l'Université Laval**

La Fondation est fière de pouvoir compter sur ces partenaires et les remercie de leur appui dans la réalisation de sa mission.

Table des matières

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2009 7

Programme de bourses et de stages 2008-2009 8

Campagne de promotion dans les universités 11

Parlements au secondaire 13

Prix de la Fondation 16

Nouveautés 17

Rapport de la Direction 19

Rapport du vérificateur 21

États financiers 23

Annexe 1 33

Annexe 2 35

Composition du conseil d'administration au 30 juin 2009

Président de la Fondation
Yvon Vallières
Président de l'Assemblée nationale

Vice-président de la Fondation
Jacques Chagnon
Deuxième vice-président de l'Assemblée nationale

Secrétaire-trésorier de la Fondation
Marc Painchaud
Directeur du secrétariat du Bureau de l'Assemblée nationale

Administrateurs

Me Jean Beaupré
Associé Joli-Cœur Lacasse Avocats

Eugénie Brouillet
Professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université Laval

Raymond Brouillet
Amicale des anciens parlementaires du Québec

Lewis Camden
Amicale des anciens parlementaires du Québec

Pierre E Côté
Ancien directeur général des élections du Québec

Véronique Hivon
Députée de Joliette

Jean-Pierre Lagueux
Enseignant à la Commission scolaire de la Beauce-Etchemin

Siasia Morel
Boursier stagiaire 2005-2006

Sylvie Roy
Députée de Lotbinière
Chef du deuxième groupe d'opposition

Stéphanie Vallée
Députée de Gatineau

Programme de bourses et de stages 2008-2009

La Fondation attribue cinq bourses de 18 000$ annuellement. Ces bourses sont assorties d'un stage parlementaire d'une durée de dix mois. Ce stage permet aux étudiants d'universités québécoises, sélectionnés à la suite d'un concours, de se familiariser avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des institutions qui en relèvent, soit le Vérificateur général, le Directeur général des élections, le Commissaire au lobbyisme et le Protecteur du citoyen.

Au cours du stage, les boursiers sont jumelés en alternance avec un député du gouvernement et un député de l'opposition, participent à un voyage d'étude à l'étranger et rédigent un essai.

La découverte de l'institution

Les mois de septembre et d'octobre sont consacrés à la découverte de l'Institution. Ainsi, les boursiers stagiaires ont bénéficié de séances de formation sur la procédure parlementaire et ont assisté à plusieurs rencontres sur le fonctionnement de l'Assemblée nationale et des organismes désignés. Ils ont eu également des entretiens avec le président et le vice-président de l'Assemblée nationale, le secrétaire général ainsi qu'avec les secrétaires généraux adjoints et le président de la Tribune de la presse.

Au total, c'est plus d'une trentaine d'entretiens qui ont permis aux boursiers stagiaires de se familiariser avec le fonctionnement de l'Assemblée nationale.

Au cours de leur stage, les boursiers stagiaires ont aussi appuyé la Direction des programmes pédagogiques à l'occasion de quatre simulations parlementaires et du jeu-questionnaire Tournoi jeunes démocrates.

Les boursiers stagiaires 2008-2009

Olivier Bégin-Caouette
Baccalauréat en psychologie
Université de Montréal

Pierre-Olivier Legault-Tremblay
Baccalauréat en finance et
gestion internationale
HEC - Montréal
Maîtrise en relations internationales
London School of Economics
and Political Sciences

Marie-Astrid Ospina d'Amours
Baccalauréat en études
internationales et langues modernes
Maîtrise en relations internationales
Université Laval

Marc-André Turcotte
Baccalauréat en relations internationales
Université du Québec à Montréal
Institut d'études politiques de Lyon

Pierre-Luc Turgeon
Baccalauréat en science politique
profil international
Université Laval

LES JUMELAGES AVEC DES DÉPUTÉS

Les boursiers stagiaires 2008-2009 ont vu leur stage modifié suite au déclenchement d'élections générales en novembre 2008. Les élections ont eu lieu le 8 décembre 2008, ce qui a eu comme conséquence l'annulation de tous les jumelages de la session d'automne.

En remplacement du jumelage de l'automne, un mandat de recherche a été confié à chacun des boursiers stagiaires par une direction de l'Assemblée nationale.

Les mandats de recherche

- **Portrait complet et à jour du dossier des pétitions électroniques dans d'autres assemblées législatives, en vue de son implantion à l'Assemblée nationale du Québec.**
  Ce mandat a été confié à Marie-Astrid Ospina d'Amours par la Direction du secrétariat de l'Assemblée.
- **Orientations de l'Assemblée nationale en matière de développement durable**
  Le boursier stagiaire Pierre-Luc Turgeon a travaillé sur ce mandat de recherche et a participé à l'élaboration du rapport du comité sur le développement durable sous la supervision de l'adjointe au secrétaire général.
- **Inventaire des initiatives « jeunesse » de différents organismes**
  Ce mandat a été confié à Olivier Bégin-Caouette qui a produit un rapport qui servira à alimenter le comité chargé de l'élaboration de la future stratégie « jeunesse » de l'Assemblée nationale.
- **Réalisation de certains éléments stratégiques du plan d'action de communication 2005-2009**
  Marc-André Turcotte a réalisé ce 4e mandat et a produit des textes promotionnels ainsi que des capsules d'information liées aux circonscriptions du Québec sous la supervision de la Direction des communications.
- **Recherche portant sur l'évolution de la position du Québec par rapport à l'ALÉNA**
  Cette recherche effectuée par Pierre-Olivier Legault-Tremblay présente une mise à jour de la position du Québec concernant le dossier de l'ALÉNA. Pierre-Olivier Legault-Tremblay a travaillé sous la supervision du Directeur du service de la recherche de l'Assemblée nationale.

Les boursiers stagiaires 2008-2009 ont eu un seul jumelage, réalisé à la session de printemps. Ils ont appuyé les députés dans leur fonction de parlementaire et se sont vu confier divers mandats de recherche, d'organisation et de rédaction. De plus, ils ont accompagné les députés auxquels ils étaient jumelés dans leur circonscription et ont pu observer ainsi une autre facette de leur travail.

Jumelages 2008-2009

Boursiers stagiaires	Députés (Session d'automne)	Députés (Session de printemps)
Olivier Bégin-Caouette	ANNULÉ	Stéphanie Vallée (PLQ)
Pierre-Olivier L. Tremblay	ANNULÉ	François Bonnardel (ADQ)
Marie-Astrid Ospina d'Amours	ANNULÉ	Michel Pigeon (PLQ)
Marc-André Turcotte	ANNULÉ	Sylvain Simard (PQ)
Pierre-Luc Turgeon	ANNULÉ	Alexandre Cloutier (PQ)

La mission exploratoire au Brésil

Du 25 février au 12 mars 2009, les boursiers stagiaires ont mené une mission exploratoire au Brésil. Ce voyage d'étude leur a permis de comparer les systèmes politique et parlementaire québécois avec ceux d'un autre pays et de rencontrer ainsi les objectifs de la Fondation.

Les boursiers stagiaires dans le hall d'entrée de l'Assemblée législative de l'État de São Paulo.

Le Brésil est un pays en plein essor, très actif sur la scène politique internationale. Membre de la COPA ainsi que du réseau des femmes parlementaires des Amériques, le Brésil entretenait déjà des liens avec l'Assemblée nationale du Québec. Ces liens ont facilité l'organisation de la mission pour les boursiers stagiaires qui ont pu obtenir plusieurs entretiens avec des députés, journalistes, hauts fonctionnaires et gens d'affaires.

Le Brésil est aussi très actif au niveau commercial et les boursiers stagiaires ont observé plusieurs similitudes entre les économies québécoise et brésilienne. De plus, comme le Brésil est une fédération, il y a une comparaison intéressante à établir avec le Canada.

Les boursiers ont également observé plusieurs points du système électoral dont le scrutin électronique, la proportionnalité ainsi que le vote obligatoire. L'utilisation généralisée des urnes électroniques dans un pays aussi populeux est d'ailleurs remarquable.

En conclusion, la mission fut un succès et les boursiers stagiaires sont revenus avec une image positive du Brésil.

COLLOQUE, CONFÉRENCE ET VISITE D'AUTRES PARLEMENTS

Au cours de leur stage, les boursiers ont assisté à un colloque tenu à l'Assemblée nationale et organisé par la Chaire de recherche sur la démocratie et le parlementarisme portant sur les processus constituants. Ils ont également pu participer à la Conférence du Millénaire d'avril 2009 à Montréal.

Invités à la Chambre des communes à Ottawa, ils ont passé quelques jours avec les stagiaires d'Ottawa qui ont conçu pour eux un programme de visites et de rencontres. Ils ont également visité l'Assemblée législative de l'Ontario.

Ils ont accueilli les stagiaires d'Ottawa et ceux de l'Assemblée législative de l'Ontario à l'Assemblée nationale du Québec et organisé pour eux visites et rencontres avec des parlementaires et des personnes désignées.

Les boursiers stagiaires lors de leur visite à l'Assemblée législative de l'Ontario en compagnie des stagiaires parlementaires de l'Ontario et du premier ministre, monsieur Dalton McGuinty.

LES ESSAIS

Parallèlement à ces activités, les boursiers stagiaires doivent rédiger un essai sur un aspect du parlementarisme.

La rédaction des essais s'effectue sous la supervision d'un professionnel du Service de la recherche de l'Assemblée nationale qui accompagne les boursiers lors de trois ateliers répartis dans l'année. Un comité composé de trois personnes évalue la qualité des essais et questionne les boursiers lors d'une présentation orale qui a lieu à la fin du stage.

Les essais ont été déposés le mardi 16 juin 2009. Une cérémonie, présidée par le vice-président de l'Assemblée nationale et vice-président de la Fondation, monsieur Jacques Chagnon, a officialisé le dépôt des essais. Parlementaires, parents, amis, membres du conseil d'administration et proches collaborateurs de la Fondation ont assisté à la cérémonie qui a eu lieu à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

De gauche à droite: Pierre-Olivier Legault-Tremblay, Marie-Astrid Ospina d'Amours, Olivier Bégin-Caouette, Pierre-Luc Turgeon, Marc-André Turcotte

TITRES DES ESSAIS :

Les parlementaires québécois et leur influence sur la réforme de l'éducation de 1997
(Olivier Bégin-Caouette)

La promesse d'un rôle accru pour l'Assemblée nationale et le gouvernement du Québec dans les négociations commerciales internationales : Analyse des négociations à trois niveaux
(Pierre-Olivier Legault Tremblay)

Portrait de l'autonomie administrative de l'Assemblée nationale et du Bureau, en vertu de la Loi sur l'Assemblée nationale
(Marie-Astrid Ospina d'Amours)

Déclin du parlementarisme : collaboration des pouvoirs ou concentration des pouvoirs
(Marc-André Turcotte)

Les parlementaires québécois face aux défis engendrés par la mondialisation
(Pierre-Luc Turgeon)

Les essais sont déposés à la Bibliothèque de l'Assemblée nationale et sont accessibles dans le site Internet de la Fondation (www.fondationbonenfant.qc.ca).

En novembre, le matériel promotionnel est diffusé dans les universités du Québec. Les étudiants détenteurs d'un baccalauréat ont jusqu'à la mi-février pour postuler pour l'obtention d'une bourse, assortie d'un stage. La présélection est connue en février et les candidats qui ont franchi cette première étape avec succès se soumettent à une entrevue ainsi qu'à un examen écrit.

Les candidats sont jugés sur l'excellence de leur dossier académique et doivent démontrer de l'intérêt pour la démocratie et nos institutions parlementaires.

Campagne de promotion dans les universités

La campagne de promotion du programme de stages se déroule chaque année de novembre à janvier. Assistée de la Direction des communications de l'Assemblée nationale, la Fondation transmet du matériel promotionnel aux universités québécoises ainsi qu'aux campus de l'ENAP (Québec et Montréal) pour joindre les étudiants à la maîtrise en administration publique.

Des affiches et des dépliants promotionnels ont donc été envoyés aux universités du Québec. De plus, un communiqué de presse a été émis et diffusé par les journaux. L'information était aussi accessible dans les sites Internet des universités et dans celui de l'Assemblée nationale (www.assnat.qc.ca).

Parallèlement à la diffusion du matériel promotionnel dans toutes les universités du Québec, la Fondation a également utilisé les médias étudiants : journaux étudiants et institutionnels, radios étudiantes et affichage dans les cafés étudiants.

En janvier 2009, la Fondation a présenté le programme de stages à l'Université du Québec à Montréal ainsi qu'à l'Université de Montréal. Jean-Philippe Dallaire, boursier 2006-2007, a présenté le programme de stages aux étudiants de l'Université Mc-Gill, université qu'il avait fréquenté avant de faire son stage à l'Assemblée nationale.

Grâce à cette stratégie de communication, la Fondation a reçu un nombre record de candidatures pour les stages 2009-2010, soit 69 candidatures.

Universités	Programmes
Université Laval (17)	Science politique (21)
Université de Montréal (18)	Communication (11)
UQAM (11)	Études internationales (6)
HEC (2)	Histoire (4)
Université McGill (4)	Droit (5)
Université de Sherbrooke (3)	Économie (3)
ENAP (8)	Gestion publique (3)
Autres (6)	Finances-actuariat (3)
	Autres (13)

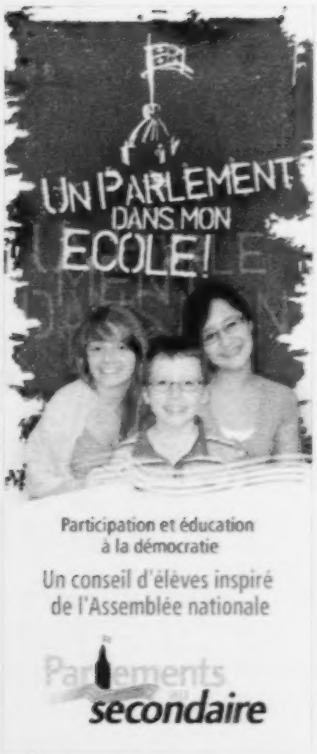

Parlements au secondaire

Les Parlements au secondaire sont un mode de fonctionnement du conseil d'élèves qui encourage la participation des élèves aux décisions touchant la vie de leur école. Leur implication contribue alors au développement d'un plus grand sentiment d'appartenance à leur milieu de vie. Elle se fait évidemment en accord avec la direction et les membres du personnel de l'école.

Les Parlements au secondaire permettent aux jeunes d'apprendre et de mettre en pratique des valeurs démocratiques comme la liberté d'expression, le respect des opinions des autres, l'art des compromis, la solidarité, la justice, la tolérance, l'équité, l'égalité, la représentation, le droit de vote et l'accès à l'information. Par la même occasion, les élèves peuvent acquérir des connaissances sur l'Assemblée nationale.

Cet objectif d'éducation à la démocratie qu'ont les Parlements au secondaire rejoint le domaine de l'Univers social des Programmes de formation de l'école québécoise.

Le projet des Parlements au secondaire recoupe également les compétences *Pratiquer le dialogue* et *Réfléchir sur des questions éthiques* du programme *Éthique et culture religieuse* du programme d'enseignement secondaire.

De plus, cette démarche répond aux objectifs du programme de services éducatifs complémentaires de vie scolaire. En s'impliquant dans leur Parlement au secondaire, les élèves se responsabiliseront et développeront le sens de la citoyenneté, affermiront leur sens moral, amélioreront leurs relations interpersonnelles et augmenteront leur sentiment d'appartenance à l'école.

Globalement, le projet des Parlements au secondaire permet de développer toutes les compétences transversales prévues des Programmes de formation de l'école québécoise.

Partenaires

Afin de concrétiser cette activité de participation et d'éducation à la démocratie, la Fondation Jean-Charles-Bonenfant peut compter sur la généreuse contribution financière de Rio Tinto Alcan, son principal partenaire.

Également, la Fédération des commissions scolaires du Québec et le Secrétariat à la jeunesse contribuent financièrement aux Parlements au secondaire.

Le vice-président de la Fondation, monsieur Jacques Chagnon, s'adressant aux jeunes participants lors de la journée de formation des Parlements au secondaire.

Soutien apporté et matériel remis aux écoles

Afin de faciliter la mise en place ou la consolidation des Parlements au secondaire, la Fondation offre gratuitement à chaque école participante :

- un soutien technique et professionnel tout au long de l'année scolaire;
- une formation d'une journée à l'hôtel du Parlement à Québec;
- des guides pédagogiques pour les personnes responsables et les participants;
- le matériel nécessaire à la tenue du Parlement au secondaire (épinglettes, attestations, masse, drapeaux, hampe et base).

Pour illustrer ce soutien, précisons, entre autres, qu'en 2008-2009, le coordonnateur des Parlements au secondaire s'est rendu dans 89 écoles afin d'y donner de la formation. De plus, le 14 octobre 2008, la troisième Journée de formation des Parlements au secondaire a eu lieu à l'hôtel du Parlement. Au total, 138 personnes responsables et jeunes participants en provenance de 36 écoles ont assisté à cette rencontre.

RECRUTEMENT DES ÉLÈVES ET PROMOTION DES PARLEMENTS AU SECONDAIRE

Durant l'année scolaire 2008-2009, 36 nouvelles écoles ont adhéré aux Parlements au secondaire. C'est donc un total de 174 écoles secondaires des quatre coins du Québec qui ont pratiqué cette activité de participation et d'éducation à la démocratie. En 2008-2009, les 174 Parlements au secondaire comptaient plus de 4 400 jeunes.

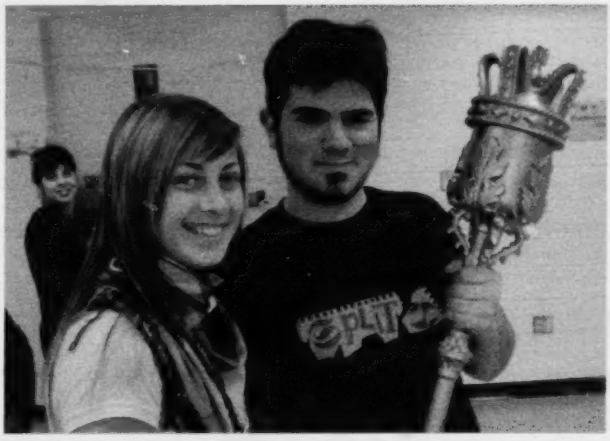

Ces inscriptions dépassent l'objectif que le conseil d'administration de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant s'était fixé pour la troisième année d'existence des Parlements au secondaire, soit 150 écoles. D'ici 2010-2011, la Fondation souhaite atteindre 250 écoles secondaires.

En 2008-2009, en se basant sur la stratégie développée depuis 2006, les interventions suivantes ont été déployées pour faire connaître les Parlements au secondaire dans le monde de l'éducation:

- participation de la Fondation comme exposant à des activités du milieu éducatif (congrès et colloque);
- animation d'ateliers;
- contacts téléphoniques ou rencontres avec des personnes responsables du conseil d'élèves;
- envoi de bulletins d'information électronique à toutes les personnes ayant manifesté un intérêt pour les Parlements au secondaire.

Réalisations des Parlements au secondaire

Au cours de l'année scolaire 2008-2009, les conseils d'élèves adhérant aux Parlements au secondaire ont de nombreuses réalisations à leur actif. Voici des exemples de projets de lois et d'autres réalisations:

- Semaine de la démocratie
- Renouvellement du matériel informatique du local du conseil
- Travail sur le projet éducatif de l'école
- Accueil des nouveaux élèves
- Fête d'Halloween, Fête de Noël, Festival d'Hiver, Festival du Printemps
- Gala Méritas
- Présentation d'un match de hockey sur écrans géants dont les profits sont remis à un organisme communautaire
- Recommandations envoyées au comité des règles de vie
- Loi sur la tenue vestimentaire
- Projet compostage
- Amélioration du système d'abreuvoir de l'école
- Instauration d'un système de cueillette des piles utilisées
- Projet de loi pour l'installation de bancs dans la salle des casiers
- Participation à Électeurs en herbes
- Journée nationale du sport
- Animations du midi
- Salon étudiant
- Participation active au Conseil d'établissement
- Consultation concernant le règlement étudiant
- Journée spéciale de sensibilisation au tabagisme
- Loi sur l'interdiction de consommer et de posséder des boissons énergisantes à l'école
- Journée « 0 » déchets
- Collecte pour Haïti
- Attribution d'un budget pour le Parlement de l'école par la direction
- Aménagement d'un local informatique
- Participation au comité technique pour la rénovation de l'auditorium
- Aménagement de la cour d'école
- Semaine portant sur le civisme
- Campagne pour la lutte contre le SIDA
- Recyclage à la cafétéria
- Dîner thématique portant sur la journée de la Terre
- Page couverture de l'agenda
- Motion contre la malbouffe à la maison des jeunes
- Motion pour l'utilisation du téléphone cellulaire à l'école
- Projet de loi sur la persévérance scolaire
- Installation de boîtes de récupération pour les cannettes et le plastique
- Implantation d'une radio étudiante
- Activités de financement pour un organisme humanitaire
- Mise en place d'un journal étudiant
- Création d'un salon étudiant
- Activité du mois de la nutrition
- Participation à une émission de télévision
- Activité d'accueil
- Semaine sans violence
- Journée « Ma fierté, mon école «
- Défile de mode au profit des finissants
- Midi thématique « Vivre la grande aventure avec le peuple montagnais »
- Semaine de la prévention du suicide
- Secondaire en spectacle
- Pièce de théâtre
- Bal des finissants

Encore cette année, la Fondation a remis les Prix des Parlements au secondaire. Instaurés au printemps 2008, les Prix permettent de récompenser les efforts des élèves et leurs réalisations tout en favorisant la rédaction de projets de loi. Les projets de loi soumis par les écoles ont été évalués selon leur forme (langue et présentation) et leur contenu (originalité, cohérence et pertinence) par un comité composé de trois professionnels de l'Assemblée nationale.

Les trois écoles ayant présenté les meilleurs projets de loi ont obtenu un prix de 500 $ chacune. Il s'agit des projets de loi suivants :

- Loi sur la création d'un bulletin d'information matinal
  École Les Compagnons-de-Cartier (Québec)
- Loi sur l'interdiction de consommer et de posséder des boissons énergisantes à l'école
  École Marcel-Raymond (Lorrainville)
- Loi sur la création d'un salon étudiant
  École aux Quatre-Vents (Bonaventure)

Les prix devaient profiter directement au Parlement au secondaire de l'école ou être utilisés pour réaliser un projet adopté par le Parlement.

Plus de 138 personnes ont assisté à la journée de formation à la salle du Conseil législatif de l'hôtel du Parlement.

1. Voir l'annexe I pour la liste des écoles participantes

Prix de la Fondation

Outre les prix décernés pour les Parlements au secondaire, la Fondation, avec le soutien financier de ses partenaires, attribue également des bourses au mérite à l'occasion des activités pédagogiques organisées par l'Assemblée nationale et de la Journée du livre politique. Ces bourses ont pour but d'encourager et de récompenser les participants qui se sont illustrés par leur implication ou leur performance.

LE TABLEAU CI-DESSOUS DÉCRIT LA RÉPARTITION DE CES BOURSES.

Activité	Total
Parlement Jeunesse (décembre 2008)	400 $
Parlement étudiant (janvier 2009)	400 $
Forum étudiant (janvier 2009)	600 $
Parlement des jeunes (février 2009)	450 $
Tournoi jeunes démocrates (avril 2009)	8 000 $
Journée du livre politique (avril 2009)	15 000 $
Parlement écolier (mai 2009)	300 $

Au total, la somme de 26 650 $, incluant les Prix des Parlements au secondaire, a été remise en bourses aux participants à ces activités pour la période du 1er juillet 2008 au 30 juin 2009.

Remise d'un prix de la Fondation par monsieur Marc Painchaud, secrétaire-trésorier de la Fondation, au cours du Parlement des jeunes

Nouveautés

AUGMENTATION DE LA BOURSE

Le conseil d'administration a choisi d'augmenter graduellement la valeur de la bourse pour que celle-ci soit plus compétitive et comparable aux bourses offertes dans des programmes similaires.

L'augmentation pour 2008-2009 est de 1000 $ par bourse, ce qui porte le montant à 18 000 $

CONFÉRENCES JEAN-CHARLES-BONENFANT

La 7e des Conférences Jean-Charles-Bonenfant qui devait avoir lieu le mercredi 12 novembre 2008 sous le thème du contrôle parlementaire a dû être annulée en raison du déclenchement des élections le 5 novembre puisque trois conférenciers invités étaient des parlementaires en fonction.

PARLEMENTS AU PRIMAIRE

Se basant sur le savoir-faire développé au secondaire et en réponse à de nombreuses demandes du monde de l'éducation, la Fondation annonçait en avril 2009 qu'elle offrirait maintenant aux écoles primaires de tout le Québec la possibilité d'expérimenter un nouveau mode de fonctionnement du conseil d'élèves qui s'inspire de certains aspects du fonctionnement de l'Assemblée nationale : les Parlements au primaire.

À peine lancé, au 30 juin 2009, le projet pilote comptait 39 écoles inscrites. (Voir l'annexe 2 pour la liste des écoles participantes)

Les états financiers de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de conventions comptables appropriées et qui respectent les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les renseignements financiers contenus dans le reste du rapport annuel d'activité concordent avec l'information donnée dans les états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles comptables internes, conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

La Fondation reconnaît qu'elle est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui la régissent.

Le conseil d'administration surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers.

Le Vérificateur général du Québec a procédé à la vérification des états financiers de la Fondation, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et son rapport du vérificateur expose la nature et l'étendue de cette vérification et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le conseil d'administration pour discuter de tout élément qui concerne sa vérification.

Le vice-président de la Fondation,

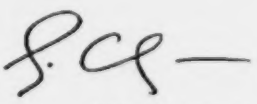

Jacques Chagnon

Québec, le 16 novembre 2009

À l'Assemblée nationale,

J'ai vérifié le bilan de la Fondation Jean-Charles-Bonenfant au 30 juin 2009 et l'état des résultats et de l'excédent cumulé de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 30 juin 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur le vérificateur général* (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Renaud Lachance CA auditeur

Renaud Lachance, CA auditeur

Québec, le 16 novembre 2009

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
RÉSULTATS ET EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2009

	2009	2008
PRODUITS		
Contributions	212 500 $	215 000 $
Activités pédagogiques	33 539	35 220
Intérêts sur dépôt à terme	13 058	11 754
	259 097	261 974
CHARGES		
Bourses	115 650	114 150
Déplacement des stagiaires	23 402	19 332
Activités pédagogiques	4 167	9 448
Parlements		
Au primaire	10 098	-
Au secondaire	67 320	81 952
Frais d'accueil	2 784	1 956
Conférences Jean-Charles-Bonenfant	-	3 700
Assurances	1 697	1 512
Frais de gestion	2 411	1 846
Amortissement de l'équipement	1 064	1 349
	228 593	235 245
Excédent des produits sur les charges	30 504	26 729
Excédent cumulé au début	396 052	369 323
Excédent cumulé à la fin	426 556 $	396 052 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Bilan
au 30 juin 2009

	2009	2008
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	1 717 $	2 551 $
Dépôt à terme (taux de 2,65 %)	379 079	345 091
Créances (note 4)	46 519	47 011
Frais payés d'avance	1 075	1 109
	428 390	395 762
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	1 505	2 569
	429 895 $	398 331 $
PASSIF		
À COURT TERME		
Charges à payer	3 339 $	2 279 $
AVOIR		
Excédent cumulé	426 556	396 052
	429 895 $	398 331 $

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacques Chagnon
Vice-président de la Fondation

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 30 juin 2009

1. CONSTITUTION ET OBJETS

La Fondation Jean-Charles-Bonenfant (la Fondation), corporation sans but lucratif constituée en vertu de la *Loi sur la Fondation Jean-Charles-Bonenfant* (L.R.Q., c. F-3.2), est régie par la partie III de la *Loi sur les compagnies*. Elle a pour objets d'augmenter, d'améliorer et de diffuser les connaissances sur les institutions politiques et parlementaires du Québec par diverses publications, l'octroi d'aide financière et technique ou tout autre moyen pertinent.

2. CONVENTIONS COMPTABLES

La préparation des états financiers de la Fondation par la direction, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence sur la comptabilisation des actifs et passifs, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la comptabilisation des produits et charges au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des meilleures prévisions faites par la direction.

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des mouvements de trésorerie durant l'exercice.

Constatation des produits
Les contributions sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est assurée.

Les produits provenant de la prestation de services et des ventes sont constatés lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- la livraison a eu lieu et les services ont été rendus
- le prix de vente est déterminé ou déterminable
- le recouvrement est raisonnablement assuré

Frais d'administration
Les frais d'administration de la Fondation sont assumés par l'Assemblée nationale et ne sont pas présentés dans l'état des résultats.

Immobilisations corporelles
L'équipement est comptabilisé au coût et est amorti sur sa durée de vie utile prévue selon la méthode de l'amortissement linéaire au taux de 20 %.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 30 juin 2009

Instruments financiers

Les instruments financiers sont initialement constatés à la juste valeur à la date de transaction. La Fondation a classé l'encaisse et a désigné de façon irrévocable le dépôt à terme, les créances et les charges à payer comme étant détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à la juste valeur qui est considérée équivalente à leur coût en raison de leur échéance rapprochée. Les gains ou pertes résultant de la réévaluation à la fin de chaque exercice sont enregistrés à l'état des résultats.

3. MODIFICATIONS COMPTABLES

Normes récentes adoptées

Le 1er juillet 2008, la Fondation a appliqué les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés relativement au chapitre 1535, « Informations à fournir concernant le capital ». Ce chapitre exige que la Fondation fournisse des renseignements qualitatifs et quantitatifs sur ses objectifs, ses politiques et ses procédures de gestion du capital. L'application par la Fondation de ces nouvelles recommandations n'a eu aucun impact sur les résultats de la Fondation.

Normes comptables futures

Instruments financiers

La Fondation a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut canadien des comptables agréés («ICCA») aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du Manuel de l'ICCA qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de la Fondation pour l'exercice terminé le 30 juin 2009. La Fondation continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du Manuel de l'ICCA.

Organismes sans but lucratif

En septembre 2008, l'ICCA a modifié la préface des normes comptables s'appliquant uniquement aux organismes sans but lucratif et plusieurs chapitres de la série 4400 et a apporté des modifications corrélatives à d'autres chapitres du Manuel. Les principaux changements apportés touchent notamment les éléments suivants :

- L'inclusion des organismes sans but lucratif dans le champ d'application des chapitres 1540, « États des flux de trésorerie », et 1751, « États financiers intermédiaires »;
- L'élimination de l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets;

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 30 juin 2009

- Des modifications afin de préciser que les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans les opérations en cause;
- L'ajout de directives supplémentaires concernant l'utilisation appropriée de l'exclusion du champ d'application du chapitre 4430, « Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif », pour les petites entités.

De plus, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 4470, « Ventilation des charges des organismes sans but lucratif - informations à fournir », qui établit des normes sur les informations à fournir par l'organisme sans but lucratif qui classe ses charges par fonction et ventile des charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent.

Ces modifications entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2009 et la Fondation les mettra en application à compter du 1er juillet 2009. Ces nouvelles normes n'auront pas d'incidence importante sur les résultats de la Fondation.

4. CRÉANCES

	2009	2008
Entités apparentés	35 000 $	29 500 $
Intérêts à recevoir	6 471	8 392
Taxes à la consommation	5 048	9 119
	46 519 $	47 011 $

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009	2008
Équipement		
Coût	6 746 $	6 746 $
Amortissement cumulé	5 241	4 177
	1 505 $	2 569 $

FONDATION JEAN-CHARLES-BONENFANT
NOTES COMPLÉMENTAIRES
DE L'EXCERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2009

6. FONDS INALIÉNABLE

La Fondation a conclu une entente avec une entreprise pour le versement par cette dernière d'une somme de 200 000 $ sur une période de 5 ans dans un fonds créé spécialement pour soutenir les objectifs de la Fondation et administré par un organisme sans but lucratif. La Fondation s'est engagée à utiliser l'usufruit de ce fonds pour soutenir financièrement les boursiers qui effectuent annuellement des stages parlementaires. Le capital du fonds doit demeurer intact à perpétuité. Depuis le 31 décembre 2008, les revenus nets du fonds peuvent être distribués à la Fondation. Au 30 juin 2009, aucun revenu n'a été reçu par la Fondation.

7. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation a conclu les opérations suivantes avec ses apparentés :

	2009	2008
PRODUITS		
Contributions	117 500 $	120 000 $
Activités pédagogiques	16 500	24 490
CHARGES		
Déplacement des stagiaires	268	1 832
Activités pédagogiques	2 790	6 370
Parlements		
Au primaire	4 293	-
Au secondaire	9 282	5 916
Frais d'accueil	2 711	1 956
Conférences Jean-Charles-Bonenfant	-	403
Frais de gestion	386	373
À la fin de l'exercice, les montants dus aux entités apparentés (dus par eux) sont les suivants :		
Créances	(40 048)	(38 619)
Charges à payer	1 202	1 115

En plus des opérations entre apparentés déjà divulguées dans les états financiers et qui sont comptabilisées à la valeur d'échange, la Fondation, qui est administrée par l'Assemblée nationale, est apparentée avec celle-ci et avec tous les ministères et les fonds spéciaux ainsi qu'avec tous les organismes et entreprises contrôlés directement ou indirectement par le gouvernement du Québec ou soumis, soit à un contrôle conjoint, soit à une influence notable commune de la part du gouvernement du Québec. La Fondation n'a conclu aucune opération commerciale avec ces apparentés autrement que dans le cours normal de ses activités et aux conditions commerciales habituelles. Certaines de ces opérations ne sont pas divulguées distinctement aux états financiers.

Fondation Jean-Charles-Bonenfant
Notes complémentaires
de l'exercice terminé le 30 juin 2009

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit
L'exposition au risque de crédit de la Fondation correspond à la valeur comptable des éléments d'actifs financiers. La Fondation procède à une évaluation continue de ces actifs et comptabilise une provision pour pertes au moment où les comptes sont jugés irrécouvrables.

Risque de taux d'intérêt
La Fondation n'est pas exposée au risque de flux de trésorerie lié au taux d'intérêt compte tenu que son dépôt à terme porte intérêt à un taux fixe de 2,65%.

9. GESTION DU CAPITAL

La Fondation définit son capital comme étant son excédent cumulé.

En matière de gestion du capital, la Fondation a comme objectifs de préserver sa capacité de poursuivre son exploitation tout en maximisant la croissance de ses activités. Pour atteindre ses objectifs, la Fondation détermine ses besoins en capitaux et effectue des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique.

En vertu de sa loi constitutive, la Fondation doit obtenir l'autorisation du gouvernement pour effectuer certaines transactions d'emprunt et d'acquisition ou de disposition de biens. La Fondation a respecté au cours de l'exercice cette exigence en matière de gestion du capital.

Il n'y a pas eu de changement concernant la stratégie de gestion du capital au cours de l'exercice.

Annexe I

Écoles inscrites aux Parlements au secondaire en 2008-2009

Bas-Saint-Laurent
Collège de Sainte-Anne-de-La Pocatière (La Pocatière)
École Le Mistral (Mont-Joli)
École secondaire Saint-Jean (Rimouski)
École Paul-Hubert (Rimouski)
École Sainte-Luce (Sainte-Luce)
École Chanoine-Beaudet (Saint-Pascal)
Polyvalente de Matane (Matane)
École secondaire de la Vallée-des-Lacs (Squatec)
École Marie-Guyart (Matane)

Saguenay-Lac-Saint-Jean
École secondaire Jean-Gauthier (Alma)
École Curé-Hébert (Hébertville)
École secondaire Charles-Gravel (Saguenay)
École secondaire L'Odyssée campus Lafontaine (Saguenay)
École secondaire L'Odyssée campus Dominique-Racine (Saguenay)
Polyvalente de la Baie (Saguenay)
Polyvalente Jean-Dolbeau (Dolbeau-Mistassini)
Cité étudiante de Roberval (Roberval)
Polyvalente de Normandin (Normandin)
École Bon-Pasteur (Saint-Ambroise)
École polyvalente Arvida (Saguenay)
École Kenogami (Saguenay)
École polyvalente Jonquière (Saguenay)
Séminaire Marie-Reine-du-Clergé (Métabetchouan Lac-à-la-Croix)

Capitale-Nationale
École secondaire Mont-Saint-Sacrement (Saint-Gabriel-de-Valcartier)
École de Rochebelle (Québec)
École Le Sommet (Québec)
École Samuel-de-Champlain (Québec)
École secondaire de la Seigneurie (Québec)
Polyvalente de Charlesbourg (Québec)
École secondaire de Neufchâtel (Québec)
École secondaire L'Odyssée (Québec)
École secondaire Cardinal-Roy (Québec)
École secondaire du Plateau (La Malbaie)
Centre éducatif Saint-Aubin (Baie Saint-Paul)
Collège Saint-Alphonse (Saint-Tite-des-Caps)
École l'Eau-Vive (Québec)
École secondaire La Camaradière (Québec)
École secondaire Les Compagnons de Cartier (Québec)
Collège de Champigny (Ancienne-Lorette)

Mauricie
École secondaire Mikisiw (Opitciwan)
Institut secondaire Keranna (Trois-Rivières)
Séminaire Saint-Joseph (Trois-Rivières)
Collège Marie-de-l'Incarnation (Trois-Rivières)
Séminaire Sainte-Marie (Shawinigan)
École secondaire Paul-Le Jeune (Saint-Tite)
École secondaire Champagnat (La Tuque)
École secondaire Val-Mauricie (Shawinigan)
École secondaire l'Escale (Louiseville)
Académie Les Estacades (Trois-Rivières)
École secondaire des Pionniers (Trois-Rivières)

Estrie
École secondaire du Tournesol (Windsor)
École du Triolet (Sherbrooke)
École de l'Odyssée (Valcourt)
Polyvalente Louis-Saint-Laurent (East Angus)
Collège Rivier (Coaticook)
Estrie École secondaire de Bromptonville (Sherbrooke)

Montréal
École Honoré-Mercier (Montréal)
École Sophie-Barat (Montréal)
École Joseph-François-Perrault (Montréal)
École secondaire St-Luc (Montréal)
École secondaire internationale de Montréal (Montréal)
Académie de Roberval (Montréal)
Collège Saint-Louis (pavillon Lachine) (Montréal)
École secondaire de la Pointe-aux-Trembles (Montréal)
École secondaire Herzliah campus Butel (Saint-Laurent)
École Villa Maria (Montréal)
Collège Mont-Royal (Montréal)
Collège Sainte-Anne de Lachine (Montréal)
Collège Reine-Marie (Montréal)
Rosemount High School (Montréal)
École secondaire des Sources (Dollard-des-Ormeaux)
École Louis-Riel (Montréal)

Outaouais
École secondaire de l'Île (Gatineau)
École secondaire Grande-Rivière (Gatineau)
École secondaire Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge)
École secondaire Des Lacs (La Pêche)
École du Sacré-Cœur de Gracefield (Gracefield)
Collège St-Joseph de Hull (Gatineau)
École secondaire du Versant (Gatineau)
École secondaire Mont-Bleu (Gatineau)

Abitibi-Témiscamingue
École secondaire Le Transit (Val-d'Or)
Polyvalente Le Carrefour (Val-d'Or)
École secondaire Le Tremplin (Malartic)
École secondaire La Concorde (Senneterre)
École secondaire Natagan (Barraute)
Cité étudiante Polyno (La Sarre)
G. Theberge School (Témiscaming)
École Marcel-Raymond (Lorrainville)
École du Carrefour (Latulipe)

Côte-Nord
Polyvalente des Rivières (Forestville)
Polyvalente des Baies (Baie-Comeau)
École secondaire Serge Bouchard (Baie-Comeau)
Polyvalente des Berges (Les Bergeronnes)
Institut d'enseignement de Sept-Îles (Sept-Îles)
Queen Elizabeth High School (Sept-Îles)
École Mgr Scheffer (Lourdes-de-Blanc-Sablon)
Baie Comeau High School (Baie Comeau)
École secondaire Jean-Paul II (Baie Comeau)

Nord-du-Québec
École secondaire La Taïga (Lebel-sur-Quévillon)
École Le Filon (Chapais)
École secondaire La Porte-du-Nord (Chibougamau)
École Le Delta (Matagami)
École Isummasaqvik (Quaqtaq)
École Jaanimmarik (Kuujjuaq)
École Arsaniq (Kangiqsujuaq)

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École Antoine-Roy (Rivière-au-Renard)
École Gabriel-Le Courtois (Ste-Anne-des-Monts)
École secondaire Esdras-Minville (Grande-Vallée)
École de L'Escabelle (Cap-Chat)
École secondaire C.-E.-Pouliot (Gaspé)
École secondaire du Littoral (Grande-Rivière)
Polyvalente Mgr Sévigny (Chandler)
École Antoine-Bernard (Carleton)
École Le Bois Vivant (New Richmond)
École polyvalente de Paspébiac (Paspébiac)
École aux Quatre-Vents (Bonaventure)
École polyvalente des Îles (L'Étang-du-Nord)

Chaudière-Appalaches
Polyvalente St-François (Beauceville)
Polyvalente Bélanger (Saint-Martin)
Polyvalente Benoît-Vachon (Sainte-Marie)
École secondaire de la Haute-Beauce (Saint-Évariste)
École secondaire Veilleux (Saint-Joseph)
École secondaire La Rencontre (Saint-Pamphile)
École secondaire de Saint-Charles (Saint-Charles)
École secondaire Louis-Jacques-Casault (Montmagny)
École secondaire de Saint-Damien (Saint-Damien)
École secondaire de Saint-Anselme (Saint-Anselme)
Juvénat Notre-Dame (Lévis)

Laval
École secondaire Georges-Vanier (Laval))
École Mont-de-la-Salle (Laval))

Lanaudière
École secondaire du Havre-Jeunesse (Sainte-Julienne)
École secondaire Thérèse-Martin (Joliette)
École secondaire des Chutes (Rawdon)
École secondaire Bermon (Saint-Gabriel-de-Brandon)
École secondaire Barthélemy-Joliette (Joliette)
École secondaire Le Prélude (Mascouche)
Collège Champagneur (Rawdon)
Collège Esther-Blondin (Saint-Jacques-de-Montcalm)
École secondaire Paul-Arseneau (L'Assomption)
École polyvalente Curé-Mercure (Mont-Tremblant)
École secondaire Augustin-Norbert-Morin (Sainte-Adèle)
Polyvalente des Monts (Sainte-Agathe-des-Monts)
École Sacré-Cœur (Saint-Donat)
École secondaire Jean-Jacques Rousseau (Boisbriand)
École secondaire St-Stanislas (Saint-Jérôme)
École secondaire Frenette (Saint-Jérôme)
École polyvalente Saint-Joseph (Mont-Laurier)
Académie Lafontaine (Saint-Jérôme)
École secondaire des Hauts-Sommets (Saint-Jérôme)

Écoles inscrites aux Parlements au secondaire en 2008-2009 (suite)

Montérégie

Polyvalente Robert-Ouimet (Acton Vale)
École secondaire Fadette (St-Hyacinthe)
École secondaire du Chêne-Bleu (Pincourt)
École secondaire de la Cité-des-Jeunes (Vaudreuil-Dorion)
École secondaire Arthur-Pigeon (Huntingdon)
École des Patriotes-de-Beauharnois (Beauharnois)
École secondaire Fernand-Lefebvre (Sorel-Tracy)
École secondaire Bernard-Gariépy (Sorel-Tracy)
École secondaire Polybel (Beloeil)
École secondaire Ozias-Leduc (Mont-Saint-Hilaire)
Collège Saint-Paul (Varennes)
École secondaire Marcellin-Champagnat (Saint-Jean-sur-Richelieu)
Collège Bourget (Rigaud)
École secondaire Wilfrid-Léger (Waterloo)
École Pierre-Bédard (Saint-Rémi)
Collège Charles-Lemoyne (Campus Longueuil 1) (Longueuil)
Collège Charles-Lemoyne (Campus Longueuil 2) (Longueuil)
Collège français de Longueuil (Longueuil)
École secondaire Massey-Vanier (Cowansville)
Collège Charles-Lemoyne (Campus Ste-Catherine) (Sainte-Catherine)
École secondaire André-Laurendeau (Saint-Hubert)

Centre-du-Québec

Collège Saint-Bernard (Drummondville)
École secondaire Jeanne-Mance (Drummondville)
Polyvalente Marie-Rivier (Drummondville)
Collège Notre-Dame-de-l'Assomption (Nicolet)

Annexe 2

Écoles inscrites aux Parlements au primaire 2008-2009

Saguenay-Lac-Saint-Jean
École de la Pulperie (Saguenay)
École Boisjoli / des Deux-Lacs (Lac-Bouchette)
École Sainte-Lucie (Albanel)

Capitale-nationale
École de l'Accueil (Québec)
École de la Mosaïque (Québec)
École Saint-Yves (Québec)
Institut Saint-Joseph, pavillon Saint-Louis (Québec)
École Vision Sillery (Québec)
École Vision St-Augustin (Saint-Augustin-de-Desmaures)

Estrie
École Christ-Roi (Saint-Camille)
École Notre-Dame-De-Bonsecours (Bonsecours)
École Desranleau (Sherbrooke)
École Champlain (Sherbrooke)
École de Sainte-Cécile (Sainte-Cécile-de-Whitton)

Montréal
École Cœur-Immaculé-de-Marie (Montréal)
École Notre-Dame-des-Victoires (Montréal)
École Beaconsfield (Beaconsfield)
École Chanoine-Joseph-Théorêt (Montréal)
École Jacques-Bizard (Montréal)
École Lalande (Roxboro)
École Victor-Lavigne (Saint-Léonard)

Côte-Nord
École des Découvertes (Fermont)

Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
École Le Bois-Vivant (New Richmond)

Chaudière-Appalaches
École de la Ruche (Lévis)
École de La Source (Laurier-Station)
École des Sommets (Saint-Zacharie)
École Jouvence (Sainte-Aurélie)

Laurentides
École St-Jean-Baptiste (Val-David)
École Fleur-des-Neiges (Sainte-Agathe-des-Monts)
École Notre-Dame-de-la-Sagesse (Sainte-Agathe-des-Monts)
École Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (Saint-Jérôme)
École Terre des jeunes (Saint-Eustache)

Montérégie
École de la Chanterelle (Saint-Basile-le-Grand)
William Latter School (Chambly)
Écolita Trilingue (Vaudreuil-Dorion)
École primaire Les Trois Saisons (Boucherville)

Centre-du-Québec
École Notre-Dame-de-Durham-Sud (Durham-Sud)
École Saint-Louis-de-Gonzague (Drummondville)
Collège Saint-Bernard (Drummondville)

Témoignages

« Parce que, d'une part, il nous offre une chance unique de tirer profit des compétences de députés et d'autre part, parce qu'il nous permet d'observer la réalité politique sur le terrain, en coulisses, le stage parlementaire représente sans conteste une expérience fructueuse et stimulante, une expérience qui constitue très certainement une valeur ajoutée. Merveilleusement complétée par des missions exploratoires puis par la rédaction d'un essai académique, cette expérience, au cœur de l'Assemblée nationale, nous permet également de découvrir nos forces et nos faiblesses, de confirmer nos intérêts et nos passions. Mais au-delà de ce riche bagage professionnel et académique, cette aventure offre d'abord une expérience humaine. Ce sont des rencontres privilégiées avec des personnes dévouées qui ont à cœur la chose publique. On apprend sur les autres, mais par-dessus tout, on apprend sur soi… Voilà l'héritage de ce stage. »

Marc-André Turcotte, boursier stagiaire 2008-2009

« Les dix mois que j'ai passés à l'Assemblée nationale grâce à la Fondation Jean-Charles-Bonenfant ont été très stimulants et formateurs. Côtoyer mes collègues stagiaires lors de la mission au Brésil, les ateliers de recherche et nos nombreuses discussions, fut certainement l'élément le plus riche du stage. J'ai aussi énormément appris sur les coulisses de la politique avec les joutes partisanes, mais aussi la dynamique parlementaire non partisane. Je suis privilégié d'avoir eu la chance de connaître les rouages de l'Assemblée nationale et la fantastique famille qui la compose. J'y ai trouvé des gens dédiés, qui ont à cœur nos institutions. Beau temps ou mauvais temps, ils portent la démocratie à bout de bras ! Finalement, cette année m'a permis de prendre du recul face à mon plan de carrière et mieux ancrer mes aspirations dans la réalité de ma collectivité. Dans mon essai et mon mandat de recherche pour l'Assemblée, j'ai beaucoup aimé travailler sur l'inter-influence entre les accords commerciaux internationaux et les processus législatifs. »

Pierre-Olivier Légaré Tremblay, boursier stagiaire 2008-2009

« Je m'implique dans mon Parlement pour améliorer la condition de vie des élèves de mon école. Le fait d'utiliser un parlement comme modèle de conseil d'élèves nous permet d'être mieux organisé, d'être plus structuré. Cela nous permet de mieux travailler lors de nos réunions. »

Frédéric Simoneau, premier ministre
École secondaire de Baie-Comeau (Baie-Comeau)

« Un Parlement au secondaire me permet d'avoir un contact avec tous les élèves de l'école. C'est rassembleur. Il s'agit aussi d'un outil performant pour la direction de l'école et l'ensemble du personnel car le Parlement permet d'aller chercher l'opinion des jeunes C'est un bénéfice pour toute l'école. »

Steve Lussi, animateur de vie spirituelle et d'engagement communautaire
École du Littoral (Grande-Rivière)
Polyvalente Mgr Sévigny (Chandler)

ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

Rio Tinto Alcan

POUR INFORMATION

Fondation Jean-Charles-Bonenfant

Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires, 2e étage
Québec (Québec) G1A 1A3
Téléphone : 418 528-8194
Télécopieur : 418 644-7124
www.fondationbonenfant.qc.ca